Inventaire et ouverture(s)

Le départ de Raymond Bérard, après plus de sept années à la tête de l'Abes, invite immanquablement à dresser un bilan de l'action menée. Si l'on en croit le très bon taux de satisfaction obtenu pour son intervention lors des dernières Journées Abes[1], les membres des réseaux ont compris et apprécié la cohérence globale d'une action dont il a explicité avec clarté les principales lignes de force. Aussi, c'est plutôt du côté des valeurs que cet édito souhaite offrir un éclairage, le terme « ouverture » semblant le plus approprié pour les rassembler.

On parlera tout d'abord de **l'ouverture au dialogue institutionnel,** une ouverture qui se reflète dans la longue liste des partenariats initiés et des conventions signées au cours des dernières années.

C'est l'ouverture à l'innovation et à la prospective qui a déterminé le tournant majeur de ces dernières années.

On y trouve des organismes ou services comme la Bibliothèque nationale de France (BNF), l'Agence de mutualisation des universités et des établissements (Amue), le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cleo), le Consortium des bibliothèques européennes de recherche (Cerl), la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), le Très grand établissement Adonis, ISSN International, le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (Rero), l'Université numérique Paris Île-de-France (UNPIDF), la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des grandes écoles (CGE)… et autant d'échanges (en général) fructueux ayant pour ligne de mire une meilleure mutualisation des services documentaires. C'est vraisemblablement ce sens du dialogue institutionnel qui a permis à l'Abes d'obtenir la confiance des instances politiques, lors de l'attribution d'une partie de l'enveloppe Istex, pour la négociation et l'acquisition de licences nationales d'archives de ressources numériques. On lui doit également la première contractualisation avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, gage de stabilité indispensable à la mise en œuvre du projet d'établissement 2012-2015.

C'est grâce à son ouverture aux instances de concertation et de décision que se sont structurées plus efficacement les relations avec les associations professionnelles : avec l'Association du réseau des utilisateurs de l'Abes (Aura) tout d'abord, fusionnée depuis en commission au sein de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU), mais également avec cette dernière et le consortium Couperin, partenaires « naturels » de l'Abes. La création d'un conseil scientifique constitué d'experts métiers reconnus, la mise en place de groupes de travail, comités techniques et de pilotage pour chacun des grands dossiers pilotés par l'Agence (comme, par exemple, pour le portail des thèses, le projet de système de gestion de bibliothèque mutualisé ou la mise en place du conventionnement Sudoc PS) illustrent bien ce *process*.

Autre volet important du « septennat » de Raymond Bérard : **l'ouverture à l'international** qui a permis de consolider les relations avec plusieurs grands réseaux documentaires européens, de mettre en œuvre des synergies pour valoriser les données de l'enseignement supérieur français *via* des outils ou projets documentaires à vocation européenne ou internationale (Dart-Europe, Cerl, projet Dariah, Viaf…) et de participer activement aux chantiers nationaux et internationaux de normalisation, la refonte des règles de catalogage en RDA porté par le chargé de mission normalisation arrivant en tête des préoccupations.

Mais c'est **l'ouverture à l'innovation et à la prospective** qui a déterminé le tournant majeur de ces dernières années. Elle s'est concrétisée, dès 2008, par la création du département « Études et Projets », puis par le renforcement sensible de l'équipe de développeurs, conditions *sine qua non* à la conception et au développement de l'infrastructure informatique du dispositif de valorisation des thèses (Star, Step, theses.fr). Par ailleurs, le développement d'une gamme d'outils de gestion (Colodus, formulaires, Periscope, webservices…) et de valorisation des données (IdRef, Sudoc-RDF, projets SudocAd et Qualinca, projet Hub de métadonnées) se font l'écho d'une action continue en faveur de l'émancipation des données – notamment d'autorité – qui ont ainsi pu prendre leur envol au sein du Web de données. Cette action concertée a été accompagnée d'une attention particulière aux aspects juridiques : dès 2006, une première étude a permis de définir plus précisément la nature juridique des notices bibliographiques, la seconde en 2012 ayant abouti au choix de la licence Etalab, dont il est question en détail dans le dossier de ce numéro.

Martine Brunet Diedhiou
Directrice par intérim de l'Abes
et la cellule communication

1 Cf. « Retour sur les Journées Abes », p. 24 de ce numéro.